SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

2021-2022

GUIDE DES ACTIVITÉS

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

Accueil périscolaire matin et soir – Etude surveillée – Pause méridienne

Restauration scolaire – Accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires

Accueil de loisirs

et périscolaire

« Les Farfeloups »

3 à 12 ans

Chalet des Ados

Mercredis et vacances scolaires

11 à 17 ans

ÉDITO

C'est avec plaisir que nous vous proposons ce guide, qui permettra aux familles de disposer de toutes les informations et explications concernant le service Enfance et Jeunesse de Saint-Germain-sur-Morin.

Ce guide vous permettra de vous orienter au mieux, parmi les nombreux services qu'offre notre collectivité. L'ambition de la Municipalité et du Service Enfance et Jeunesse est de vous assurer un service de qualité tout en accompagnant votre enfant vers son épanouissement individuel et social.

N'hésitez pas enfin, à consulter l'ensemble du personnel du service Enfance et Jeunesse, ainsi que les Elus, le Pôle Citoyenneté de la mairie et le site internet de la Ville : www.saint-germain-sur-morin.org pour tout renseignement complémentaire.

Coordinateur service Enfance et Jeunesse : William GRAVERAND

Directrice Farfeloups : Bénédicte ESMERY ; Directrice adjointe : Priscilla DELATTRE

Directeur Chalet des ados : Cédric LEROUX

1– PROJET ÉDUCATIF LOCAL (PEL) ET LES PROJETS PÉDAGOGIQUES

Le projet éducatif local formalise l'application de la politique Enfance et Jeunesse sur la ville. Il développe les « savoir-être » et « savoir-faire » indispensables à la formation du futur citoyen responsable.

Attentif à promouvoir la créativité, l'esprit critique et l'autonomie, le secteur Enfance et Jeunesse affirme par son dynamisme sa volonté de favoriser l'ouverture sur l'environnement culturel et social.

C'est à travers le jeu que des notions éducatives sont développées.

Du Projet Éducatif Local se déclinent les Projets Pédagogiques des structures. Ceux-ci sont rédigés par l'équipe d'animation. Nous retrouvons des objectifs pédagogiques clairs et définis tels que :

- *Permettre aux enfants d'être acteurs et responsables,*
- *Favoriser le développement de la personnalité à travers la pratique sportive, l'environnement et la culture,*
- *Favoriser la découverte et la pratique de nouveaux domaines d'activités.*

Le Projet Éducatif Local et les Projets Pédagogiques des structures sont consultables sur le site internet de la mairie ou directement aux accueils de loisirs et en mairie.

2 – L'ACCUEIL DE LOISIRS

« Les Farfeloups » *journée scolaire*

La journée type

Accueil périscolaire MATIN	Ouverture de l'école *Fin de la matinée*	Restauration Pause méridienne	Reprise de l'école *Fin de l'après-midi*	Étude surveillée *qui peut être prolongée sur le périscolaire soir*	Accueil périscolaire SOIR
7h00 - 8h30	**8h30 - 11h30**	**11h30 -13h30**	**13h30 - 16h30**	**16h30 - 18h00** **18h00 - 19h00**	**16h30 - 19h00**

Le périscolaire matin est adapté à chaque enfant pour lui permettre de s'éveiller à son propre rythme (mise à disposition de matériels pédagogiques permettant à l'enfant de jouer, ou selon son désir, de dessiner, de lire...). Une collation est proposée aux enfants.

La pause méridienne est organisée en deux services, à savoir une heure pour se restaurer et une heure de temps libre ou d'activités organisées par l'équipe d'animation. Les menus (repas et goûters) sont constitués à partir d'un plan alimentaire répondant aux exigences nationales de santé publique tournées vers la qualité et l'équilibre nutritionnel. Les menus sont disponibles sur le site internet de la commune. Notre prestataire est Armor Cuisine.

Le goûter est proposé aux enfants de 16h30 à 17h00. L'accueil échelonné des parents débute à la fin du goûter soit à partir de 17h00.

L'étude surveillée est encadrée par l'équipe d'animation dans les classes de l'école élémentaire. Les enfants font leurs devoirs scolaires sous la surveillance d'un adulte. Attention, il ne s'agit pas d'une aide aux devoirs. Les parents ne peuvent récupérer leurs enfants qu'à partir de 18h00. À la fin de l'étude, les enfants encore présents avec l'équipe d'animation sont accueillis avec ceux du périscolaire du soir à l'accueil de loisirs.

Le périscolaire du soir regroupe des activités variées, ludiques et culturelles. Ces activités proposées aux enfants sont définies en rapport avec le projet pédagogique. Des projets d'animations sont mis en place sur plusieurs soirs par les équipes d'animation.

3 – L'ACCUEIL DE LOISIRS

« Les Farfeloups » *mercredis et vacances scolaires*

La journée type

mercredis et vacances scolaires

Accueils et arrivées échelonnées	*Activités*	Accueils, départs et arrivées échelonnées	*Repas*	Accueils, départs et arrivées échelonnées	Temps calme sieste pour les 3 ans	*Activités*	*Goûter*	Accueils et départs échelonnées
mercredis **7h00** - 9h30 vacances scolaires **7h30** - 9h30	**9h30 - 11h30**	**11h30 - 12h00**	**12h00 - 13h00**	**13h30 - 14h00**	**13h30 - 14h15** sieste jusqu'à **15h30**	**14h15 - 16h00**	**16h00 - 16h30**	**16h30 - 19h00**

Les journées des mercredis et des vacances s'inscrivent dans des projets d'animation élaborés par l'équipe d'animation et sur des périodes définies.

Des sorties et des prestations d'intervenants peuvent être organisées.

Les groupes constitués sont :

Les Maternels, les CP-CE1 et les CE2-CM.

Ces groupes peuvent évoluer selon les effectifs.

4 – LE PORTAIL FAMILLE

Après le dépôt du dossier d'inscription de votre enfant en mairie il vous sera transmis un code abonné qui vous permettra de créer votre accès au portail famille.

Depuis votre portail famille vous pourrez réserver les différentes prestations de l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire pour votre enfant *(matin, restauration, soir, étude surveillée, mercredis et vacances)*.

Il suffit d'aller sur le site www.saint-germain-sur-morin.org puis de cliquer sur les onglets suivants :

« Au quotidien »
« Education- jeunesse »
« Accès portail famille »
« Se connecter avec votre identifiant et mot de passe »

Les réservations doivent être effectuées au plus tard le jeudi avant 12h00 pour la semaine suivante, pour toutes les activités périscolaires ainsi que pour les mercredis.

Concernant les vacances scolaires, les réservations sont à effectuer deux semaines avant le début de chaque période de vacances scolaires (date limite d'inscription transmise aux parents par email de la part du service Pôle Citoyenneté de la mairie).

L'absence de réservations entraînera une surfacturation comme le stipule le règlement intérieur. Pour toute modification hors délai vous devrez prendre contact obligatoirement avec le Pôle Citoyenneté de la mairie. Les inscriptions hors délai sont sous réserve d'acceptation et peuvent être refusées selon les effectifs.

Attention : un enfant ne pourra pas bénéficier des différents services de la commune si le dossier est incomplet.

Le portail famille vous permet aussi de mettre à jour vos données personnelles (téléphone, personnes autorisées pour récupérer votre enfant, allergies alimentaires...). Le portail famille respecte la norme RGPD.

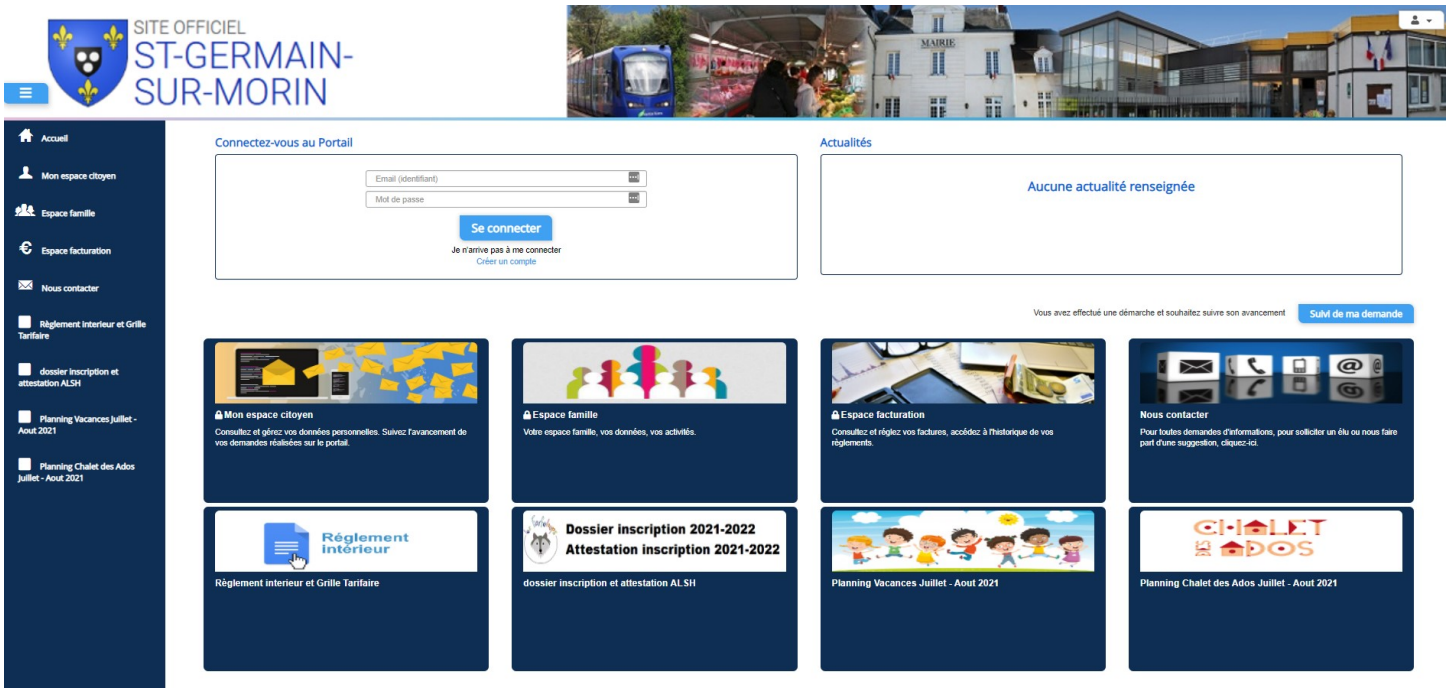

5 – LE CHALET DES ADOS (L'accueil jeunesse)

Cet accueil de loisirs ados est destiné aux jeunes de 11 à 17 ans, il s'agit d'un espace éducatif, social et culturel pour les jeunes de la commune.

Horaires d'ouverture

Mercredis	**13h30 - 19h00**
Vacances scolaires du lundi au vendredi	**13h30 - 19h00**

Si le chalet des ados est un lieu de détente, il est aussi un lieu d'éducation pour le jeune, un relais pour la famille. Il contribue à rendre le jeune responsable, social et critique.

L'accès au chalet est libre pour les jeunes inscrits. Pour certaines activités et sorties, des réservations et des participations financières peuvent être demandées.

Lors des sorties le chalet est fermé.

6 – LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

À travers le CMJ, la municipalité souhaite :

- Permettre au jeune d'être acteur, et pas seulement spectateur de la vie de sa commune.

- Contribuer ainsi au développement du jeune individu à part entière dans sa ville.

- Permettre au jeune d'être un citoyen, faisant preuve de civisme, avec les droits et obligations que cela comporte.

- Prendre en compte la parole des jeunes et mieux connaitre leurs préoccupations.

- Responsabiliser le jeune et favoriser sa propre réflexion dans l'environnement qui l'entoure.

Le CMJ est un lieu d'échange. Les jeunes peuvent s'y exprimer, débattre et être acteurs de projets qui les concernent. Les jeunes du CMJ ont déjà pu réaliser plusieurs projets tels que l'installation d'une teqball au city stade et la visite de l'Assemblée nationale.

Des liens existent entre le CMJ et le Chalet des Ados.

Pour exemple, une boîte à livres a été créée par les jeunes du Chalet et sur une idée du CMJ.

7– MINI SÉJOURS D'ÉTÉ

Nous avons élaboré et organisé le mini-séjour, en cohérence avec nos valeurs afin de favoriser l'épanouissement de votre enfant dans un cadre collectif.

Le fonctionnement d'un séjour :

- *Respecter le rythme des participants,*

- *Prendre en compte la parole de chacun,*

- *Favoriser les initiatives personnelles et accéder à des responsabilités individuelles et collectives,*

- *Encourager l'autonomie de tous,*

- *Privilégier les relations humaines.*

Pour l'enfant ou le jeune, le séjour est également un moment de rupture avec le quotidien, où les équipes lui donnent les moyens de construire son espace de liberté et où il démontrera qu'il est capable de vivre sans sa famille, sans pour autant l'oublier. Un moment privilégié pour grandir ensemble.

Un séjour au Futuroscope de 3 jours et 2 nuits en hébergement à l'hôtel a été réalisé en juillet 2019 pour les enfants de CM2.

Pour l'été 2020 un séjour pour les Ce1, Ce2, Cm1 et Cm2 « À l'école des sorciers » a été organisé mais malheureusement annulé à cause de la crise sanitaire.

8 – LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE VERCORS

La bibliothèque municipale de Saint-Germain-sur-Morin possède tout un espace dédié aux enfants et aux adolescents.

Livres d'éveil, BD, mangas, comics sont à disposition.

En plus de la possibilité d'emprunter les ouvrages, des activités culturelles sont organisées au sein des locaux de la bibliothèque (Kamishibaï, lecture de contes, créations manuelles...)

Des créneaux pour participer à des jeux de société sont aussi organisés à la bibliothèque.

La bibliothèque se trouve place de la mairie, à côté de l'église.

MERCREDI	SAMEDI
de 10h - 12h30	de 10h - 12h30
de 14h30 - 18h30	de 14h30- 17h30

Les horaires sont susceptibles de changer pendant l'année

07 85 58 71 59 (téléphone provisoire)

bibliotheque@mairie-sgsm.fr

www.facebook.com/Bibliothequevercors

9 – LES INFRASTRUCTURES DE LA COMMUNE DÉDIÉES AUX ENFANTS ET AUX JEUNES

Saint-Germain-sur-Morin possède diverses infrastructures pour les enfants et les jeunes :

- un **terrain multisports** (city stade) pour les jeux de ballons,
- un **skate-park** entouré d'un circuit pour les sports à roulettes,
- un **gymnase** et un **dojo**,
- un **court de tennis**,
- plusieurs **terrains de pétanque**,

10 – COMMUNICATION

SITE OFFICIEL
ST-GERMAIN-SUR-MORIN

Site Internet :

https://www.saint-germain-sur-morin.org

Page Facebook :

Saint germain sur morin_officiel

Pôle Citoyenneté : *pole.citoyennete@mairie-sgsm.fr*

Tel : **01 60 04 13 06**

ALSH et CHALET DES ADOS

Alsh-stgermainsurmorin@orange.fr

Tel : **09 64 32 23 24**

Vous pouvez suivre l'actualité Enfance et Jeunesse sur la page Facebook et le site internet de la commune.

Des photos des mercredis et vacances scolaires à l'accueil de loisirs et au Chalet des ados sont régulièrement publiées sur la page Facebook.